

Schéma directeur des itinéraires doux de la région troyenne

2014



Sommaire

Edito.....p. 4

Un Schéma directeur des itinéraires doux.....p. 5

- Contexte et objectifs
- Méthodologie et approche

Recensement de l'existant.....p. 8

- Les aménagements structurants d'échelle supra territoriale
- Les circuits de randonnée pédestre
- Les circuits de cyclotourisme et de VTT
- Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- Le Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables Communautaires du Grand Troyes
- Les liaisons douces identifiées dans les documents d'urbanisme
- Cartes de synthèse

Enjeux.....p. 14

- Un réseau de proximité pour la promenade autour de l'agglomération
- La valorisation d'itinéraires de découverte du territoire
- Le développement du cyclotourisme

Propositions.....p. 17

- Les « chemins de promenade »
- Les « itinéraires de découverte »

Edito

« Itinéraires doux, liaisons douces, voies douces... autant d'appellations pour faire référence à des aménagements favorisant les modes de déplacements non motorisés, dans un contexte où la mobilité est croissante et où l'usage de la voiture reste prépondérant.

Le développement des modes doux répond à plusieurs enjeux : environnementaux et énergétiques bien-sûr, mais aussi sociaux et de santé publique. Favoriser la marche à pied ou le vélo, c'est réaliser des aménagements adaptés, mais c'est aussi planifier et organiser un maillage cohérent en lien étroit avec l'organisation de la ville, l'articulation avec les autres modes de transports, la trame paysagère et écologique du territoire.

Le Schéma directeur des itinéraires doux de la région troyenne vise à écrire ce cadre général à l'échelle du territoire du SCoT, afin d'encourager à l'usage des modes doux que ce soit pour une pratique de promenade et de loisirs ou dans le cadre des parcours fonctionnels du quotidien. »

Jean-Pierre Abel, Président du syndicat DEPART



- Le territoire du SCoT de la région troyenne :
- 42 communes
 - 148 634 habitants au 1^{er} janvier 2011
 - 48 342 ha.

Un Schéma directeur des itinéraires doux

Contexte et objectifs

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale de la région troyenne, approuvé le 5 juillet 2011, le syndicat DEPART (syndicat d'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne) souhaite développer des outils d'accompagnement aux communes et aux territoires.

Le Schéma directeur des itinéraires doux s'inscrit dans cette optique, avec la volonté de poursuivre le travail engagé dans le SCoT et de concrétiser les orientations du Document d'Orientation et d'Objectifs.

Ainsi, ce Schéma a pour objet de proposer, à l'échelle du territoire de la région troyenne, l'identification d'un réseau de liaisons douces au service d'une offre d'itinéraires de loisirs et de promenade ainsi que pour les déplacements usuels et journaliers.

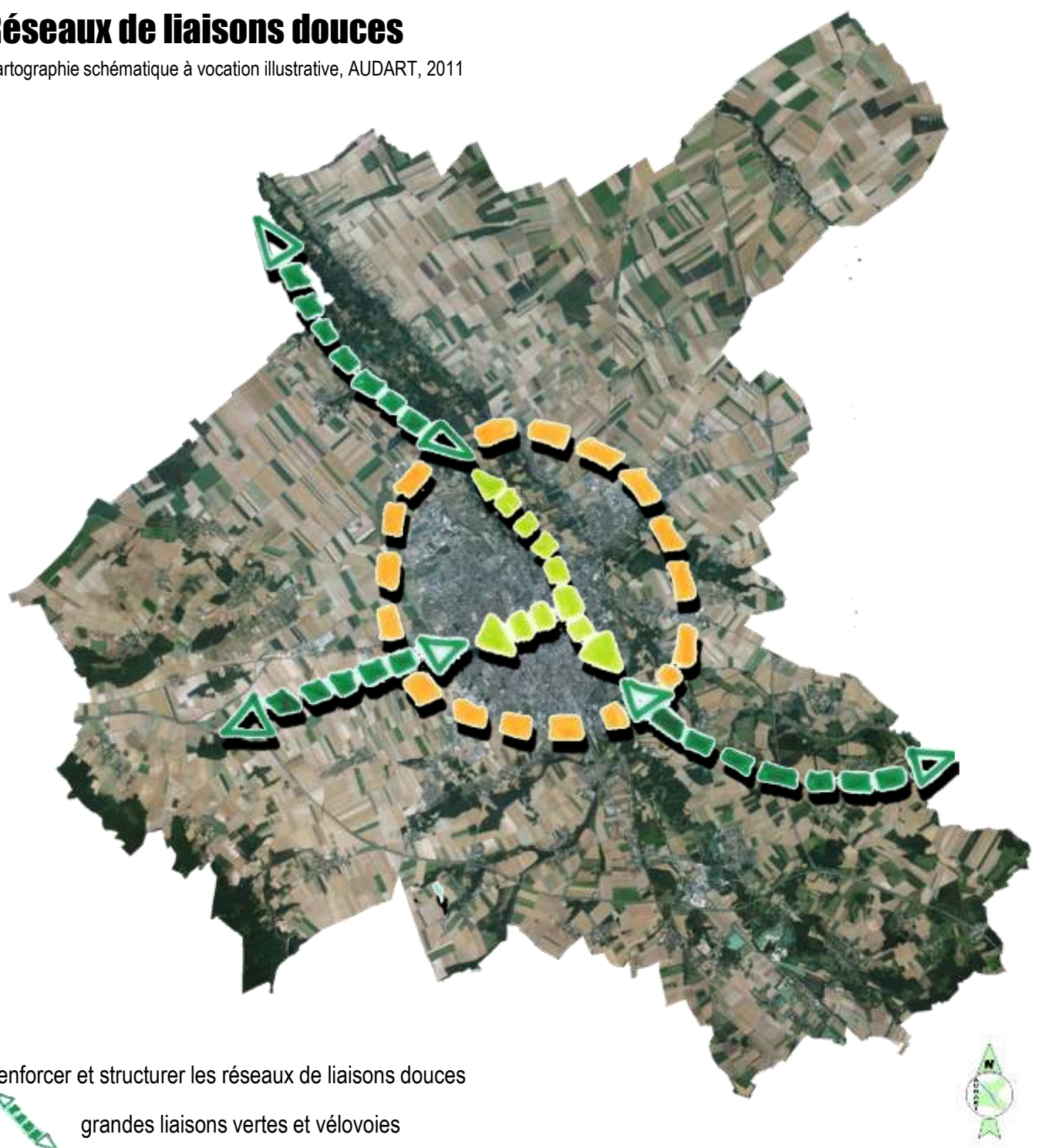
Les objectifs inscrits au SCoT sont notamment de **contribuer à la continuité des grandes liaisons vertes et vélovoies, à la connexion des itinéraires**, ainsi que de **conforter ou créer des itinéraires secondaires**.

Le Schéma directeur des itinéraires doux est ainsi envisagé comme l'outil de planification d'un **réseau d'itinéraires cohérent et hiérarchisé entre espaces urbains, périurbains et ruraux**, afin de servir de guide aux communes et à leurs groupements pour la réalisation des aménagements nécessaires.

Il s'agit aussi de **valoriser**, à travers les itinéraires identifiés, **les potentiels de découverte du territoire** pour les habitants, que ce soit du point de vue paysager, historique ou environnemental. En ce sens, la réalisation du Schéma directeur des itinéraires doux s'inscrit dans la continuité des documents déjà élaborés par le syndicat comme le guide des paysages de la région troyenne ou l'étude trame verte et bleue.

Réseaux de liaisons douces

Cartographie schématique à vocation illustrative, AUDART, 2011



Renforcer et structurer les réseaux de liaisons douces

-  grandes liaisons vertes et vélovoies
-  principe urbain de connexion des itinéraires
-  principe de maillage circulaire



Méthodologie et approche

L'approche retenue pour la réalisation du Schéma est basée sur :

- la prise en compte du Schéma directeur des itinéraires cyclables du Grand Troyes, révisé à l'échelle des 18 communes membres en 2013 (annexe du Plan de Déplacements Urbains approuvé le 20 janvier 2014),
- le recensement des circuits de randonnée pédestre et des liaisons douces existantes et projetées dans les communes périphériques de l'agglomération et hors Grand Troyes,
- la valorisation du patrimoine architectural et du petit patrimoine local,
- la mise en valeur des points de découverte des paysages de la région troyenne,
- le respect des continuités écologiques identifiées dans le cadre du travail sur la trame verte et bleue du territoire et la valorisation des milieux naturels riches en biodiversité.

A partir de ces éléments, le Schéma est envisagé comme devant prendre appui sur des composantes structurantes :

- le réseau des voies vertes et vélovoies,
- le principe d'un maillage circulaire autour de l'agglomération, inscrit dans le SCoT,
- la recherche de continuité et de connexion avec le Schéma directeur des itinéraires cyclables communautaire ainsi qu'avec le réseau de transports en commun urbains (lignes TCAT).



Il est à noter que le Schéma doit être appréhendé comme un **cadre d'intentions et de principes**, au sens où les tracés reflètent une logique de mise en connexion sans pour autant devoir être considérés comme des itinéraires imposés.

Leur définition et leur passage précis sur le terrain reste à l'initiative des communes et des groupements de communes au regard du contexte d'aménagement possible et souhaitable.

Recensement de l'existant

Les aménagements structurants d'échelle supra territoriale

Le territoire de la région troyenne s'inscrit dans un contexte plus large d'itinéraires structurants, d'échelle nationale voire européenne. Dans ce cadre, certaines liaisons ont fait l'objet d'aménagements et d'actions de promotion touristique de la part des acteurs territoriaux. Il s'agit de :

- la vélovoie des lacs et la voie verte du canal de la Haute-Seine, composantes de l'axe Paris-Prague (véloroute d'intérêt européen),
- la voie verte des Viennes, permettant la liaison vers le Pays d'Othe et le chemin de grande randonnée GR2 (traversant l'Aube de Villeneuve-l'Archevêque à Mussy-sur-Seine),
- une liaison vers l'Yonne et le Tour de Bourgogne à vélo est également identifiée au niveau régional.



Source : Tourisme en Champagne-Ardenne, site internet

Les circuits de randonnée pédestre

Outre le chemin de grande randonnée GR2, des circuits de randonnée pédestre ont été développés à l'échelle intercommunale ou locale à travers un balisage voire la réalisation d'aménagements spécifiques. A ce titre, on peut citer :

- le circuit « Collines, plaines et villages autour de Troyes », boucle circulaire autour de l'agglomération troyenne de 66 km traversant 17 communes urbaines et périurbaines, classé GRP (chemin de grande randonnée de pays) et mis en place par le Comité départemental de randonnée pédestre,
- des circuits mis en place par les communes ou les intercommunalités (communauté de communes Seine Melda Coteaux, communauté de communes des Portes du Pays d'Othe...),
- des circuits travaillés avec les écoliers dans le cadre du projet « un chemin, une école » développé par la Fédération française de randonnée pédestre.

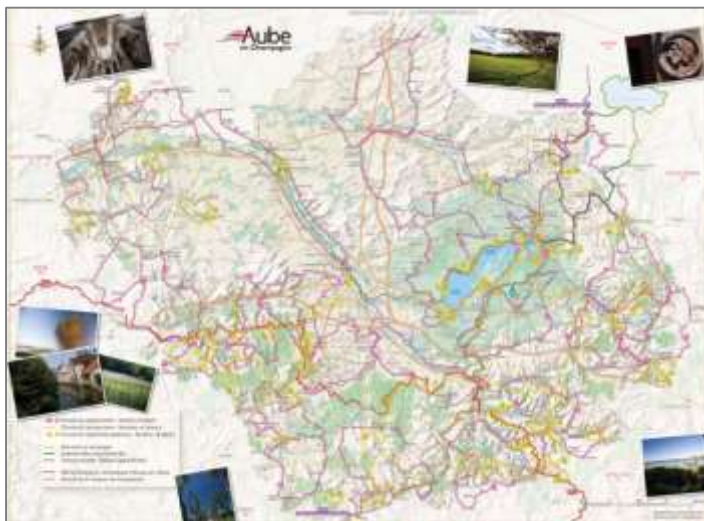


Sources : Comité départemental de randonnée pédestre, Communauté de communes Seine Melda Coteaux

Les circuits de cyclotourisme et de VTT

Cinq circuits départementaux de cyclotourisme traversent le territoire de la région troyenne, en empruntant le réseau routier.

Le territoire du SCoT ne dispose pas d'équipement dédié aux VTT, mais un enjeu de connexion existe entre l'agglomération troyenne et le Pays d'Armance, afin de relier les vélovoies et voies vertes structurantes au réseau de circuits balisés débutant à Eaux-Puiseaux.



Cyclotourisme

Source : Conseil général de l'Aube

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

L'objectif principal du PDIPR est d'assurer la protection et la pérennité des chemins de la voirie communale. Il s'agit des chemins permettant de découvrir le côté pittoresque de l'architecture paysagère, l'accès aux sites de loisirs et pratiques sportives de plein air, enfin l'observation du patrimoine bâti par les traversées de villages.

La mise en œuvre et le suivi de ce plan sont assurés par le Conseil général de l'Aube.

Le Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables Communautaires du Grand Troyes

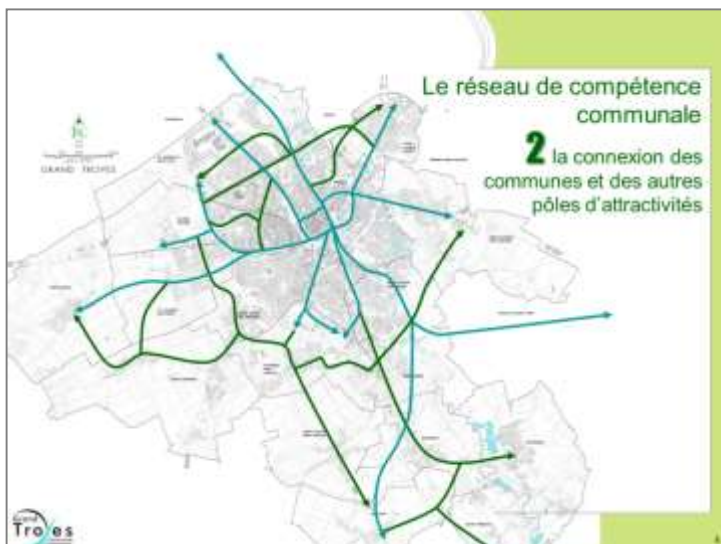
Le Schéma directeur des itinéraires cyclables communautaires (SDICC), révisé à l'échelle des 18 communes composant le Grand Troyes en 2013, identifie un réseau cyclable de compétence communautaire, composé :

- d'un réseau orienté vers le tourisme, ayant pour objectif la connexion des itinéraires au cœur patrimonial de l'agglomération,
- d'un réseau orienté vers l'emploi, pour la connexion des zones d'activité communautaires,
- d'un réseau orienté vers l'enseignement supérieur, consistant à relier le campus aux pôles d'enseignement.

En complément, le SDICC identifie un réseau de compétence communale pour la connexion des communes et des pôles d'attractivité.



Réseau de compétence communautaire
Source : Grand Troyes, SDICC 2014



Réseau de compétence communale
Source : Grand Troyes, SDICC 2014

Les liaisons douces identifiées dans les documents d'urbanisme

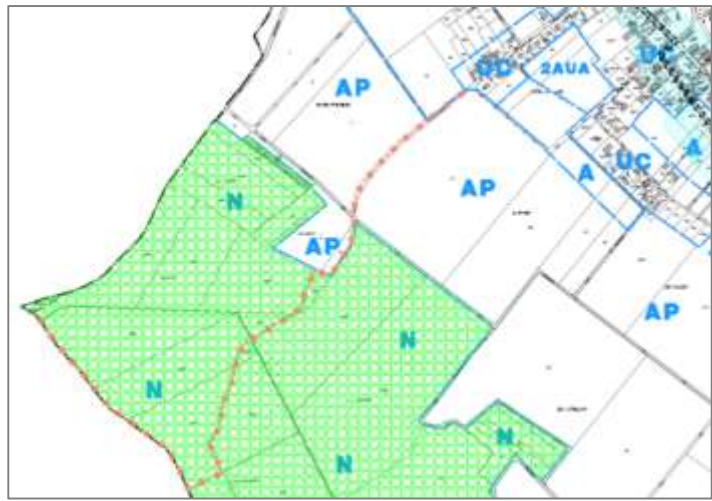
Plusieurs communes, dans leurs documents d'urbanisme, ont projeté la réalisation de liaisons douces dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement de leurs zones à urbaniser. Ces liaisons visent à permettre les connexions entre les futurs secteurs d'habitat et les centralités, les équipements et les services en présence.

Ces liaisons sont inscrites dans les Plans Locaux d'Urbanisme sous la forme d'emplacements réservés ou de principes de liaisons dans les orientations d'aménagement et de programmation.



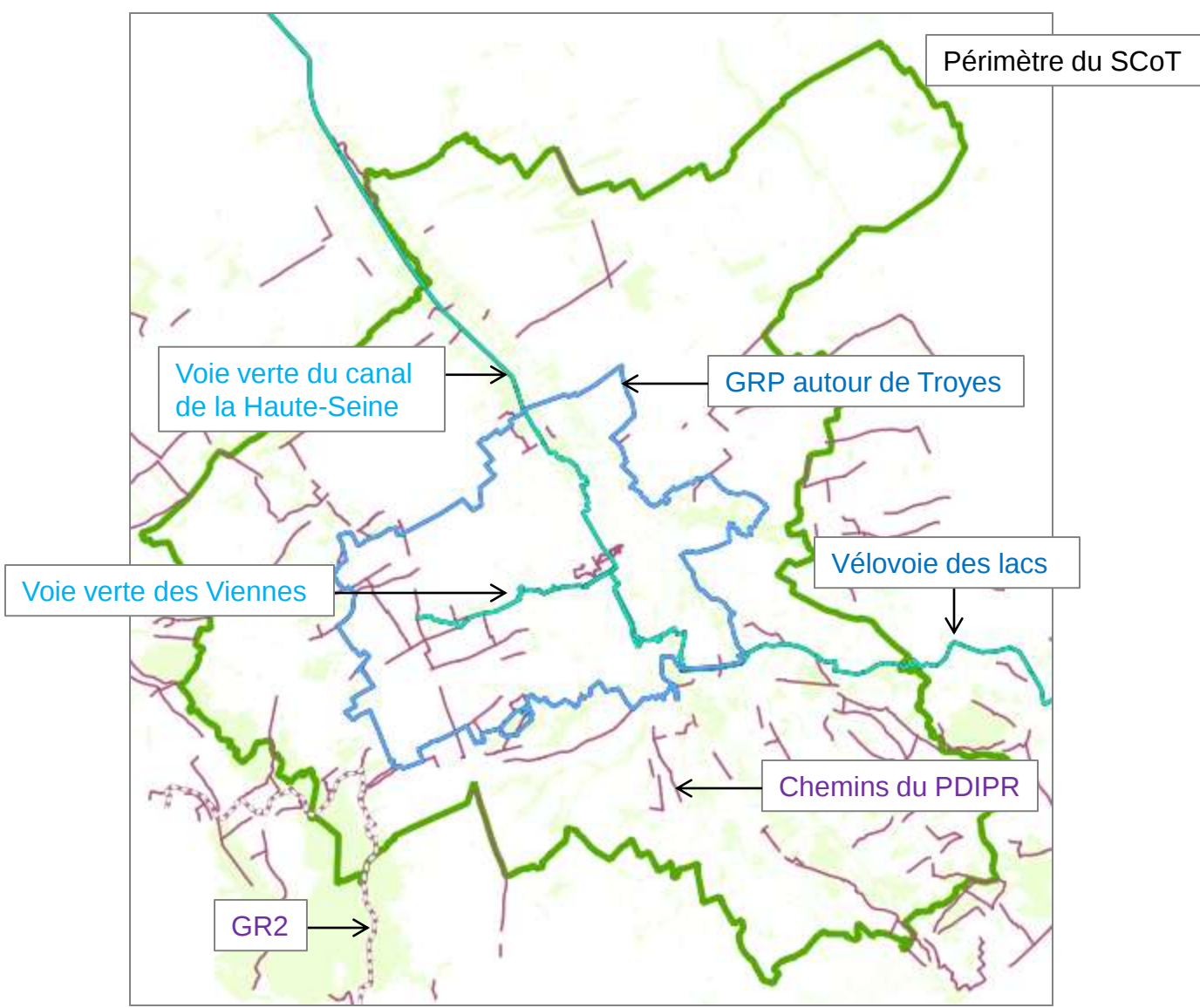
P.L.U. de Barberey-St-Sulpice, extrait du règlement graphique et des orientations d'aménagement

Par ailleurs, certains chemins ruraux ou d'exploitation sont identifiés par les communes dans leurs Plans Locaux d'Urbanisme comme étant à préserver pour leur rôle en terme de maillage des espaces agricoles et naturels.



P.L.U. de Messon, extrait du règlement graphique

Carte de synthèse



Extrait de la base cartographique SIG développée dans le cadre du Schéma

Un réseau de proximité pour la promenade autour de l'agglomération

La carte de synthèse de l'existant met en évidence un ensemble d'itinéraires cyclables et pédestres sur le territoire du SCoT de la région troyenne, avec des liaisons structurantes (voies vertes et vélovoies), des itinéraires labélisés (GR et GRP) ainsi que des chemins identifiés au plan départemental sur l'espace périurbain et rural.

Proposer, **sur la couronne périurbaine**, un réseau d'itinéraires doux propices à la promenade, constitue l'un des enjeux du travail engagé. Il apparaît en effet intéressant de proposer de **petits circuits de proximité** pour la population, **facilement réalisables et accessibles** par différents moyens de transports, vélo, bus ou voiture.

Cette idée des « **chemins de promenade** » vise à répondre aux besoins des habitants pour une **sortie loisir** proche de leur lieu de résidence, ou pour une **petite marche** sans qu'il soit nécessaire de s'organiser à l'avance.

Le Schéma directeur des itinéraires doux est ainsi l'occasion de réinventer ce concept de « chemins de promenade » qui avait déjà fait l'objet d'une réflexion par le syndicat DEPART dans le cadre de l'ancien schéma directeur de la région troyenne dans les années 1990, en collaboration avec la Direction départementale de la jeunesse et des sports.

La mise en place d'un réseau **aux portes de l'agglomération** a également pour objet de mieux structurer l'offre de déplacements doux en seconde couronne, sur des territoires où les itinéraires possibles ne sont pas toujours valorisés, connectés ou connus du public.

En ce sens, il apparaît intéressant que ce réseau de proximité prenne appui sur le GRP de la boucle autour de Troyes (circuit de 66 km développé par le Comité départemental de randonnée pédestre), afin de **permettre des petits parcours « grand public » tout en valorisant les connexions vers un itinéraire structurant.**

La valorisation d'itinéraires de découverte du territoire

Le territoire du SCoT, au-delà de l'agglomération et de la seconde couronne, offre des espaces à caractère plus rural ouvrant sur les différents unités naturelles du département, Champagne crayeuse, Champagne humide et Pays d'Othe.

Le Schéma directeur des itinéraires doux permet de répondre à un enjeu de valorisation de ces espaces, en appui des chemins déjà identifiés au plan départemental ou par les communes, et orienté sur la **découverte des identités et des spécificités paysagères, environnementales et patrimoniales locales**.

L'idée est ici de proposer des « **itinéraires de découverte** », à l'échelle de chacune des unités composant le territoire, donnant à voir et à mieux connaître les éléments du paysage, les milieux naturels et la biodiversité en présence, ainsi que le petit patrimoine rural des villages et des hameaux. Le réseau de circuits proposé vise ainsi à faire le lien avec les travaux du syndicat DEPART sur la sensibilisation aux paysages et sur la trame verte et bleue.

L'objet des « itinéraires de découverte » est de permettre, sur un parcours de quelques heures, un **exercice sportif de randonnée ancré dans une identité de territoire**. Les parcours à valoriser peuvent aussi être l'occasion de rejoindre les itinéraires structurants que sont les vélovoies, voies vertes et GRP pour compléter un circuit.

Le développement du cyclotourisme

Aux échelles départementale et régionale, des aménagements dédiés aux cycles se sont développés, afin de proposer des itinéraires sécurisés et balisés pour la pratique du vélo. Le cyclotourisme est un moyen de découverte du territoire mais également un facteur de développement local à travers les retombées économiques en matière d'hébergement et de restauration par exemple.

L'un des enjeux du Schéma directeur des itinéraires doux est donc aussi d'**assurer la continuité des itinéraires cyclables à l'échelle du grand territoire**.

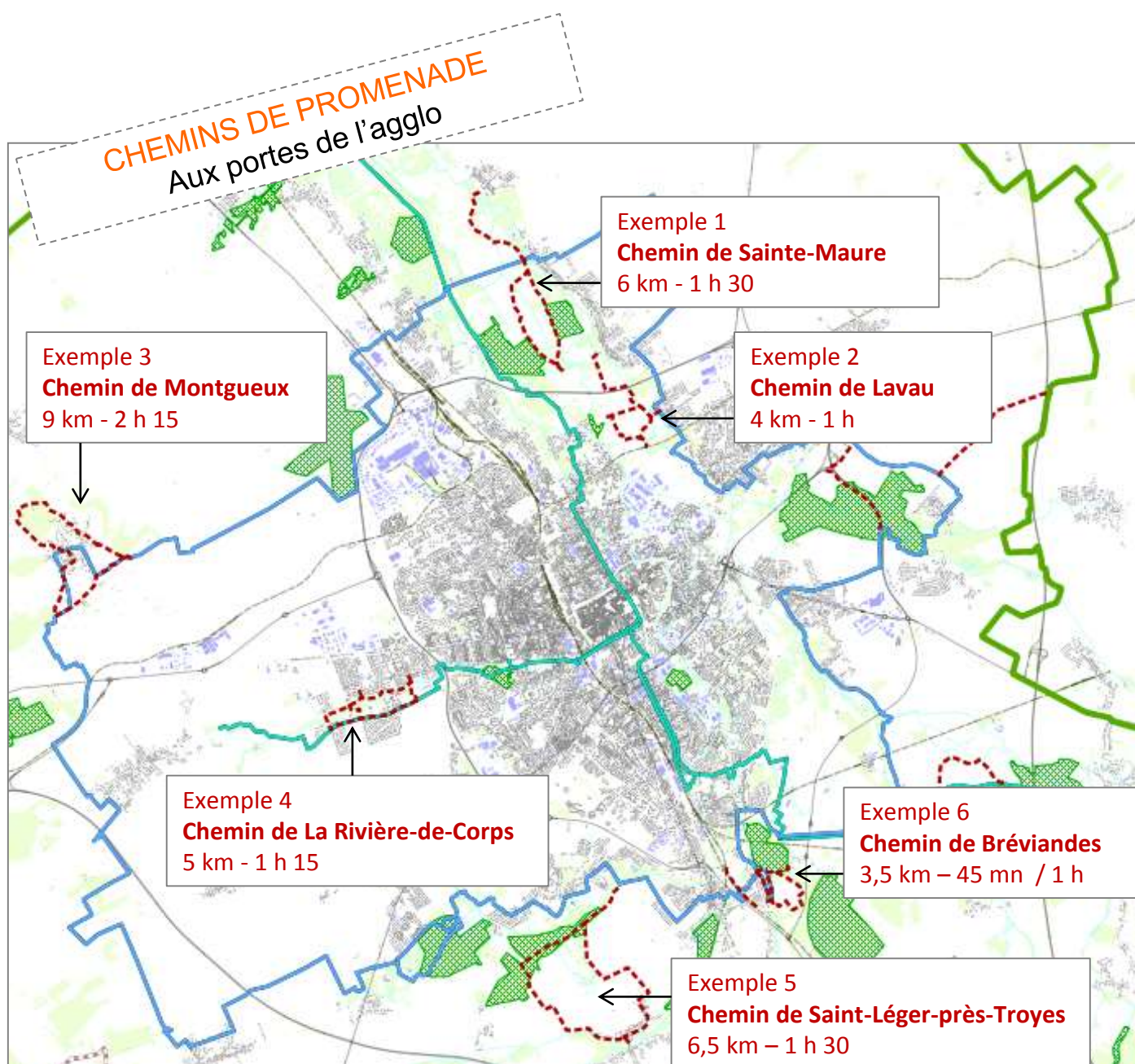
Il s'agit notamment d'envisager les possibilités de connexion entre l'agglomération troyenne et le Pays d'Armanche, pour assurer la liaison vers le sud du département et la Bourgogne. De ce point de vue, **les circuits de cyclotourisme en direction de Bouilly via Saint-Pouange (RD 72) ou Laines-aux-Bois (RD 94) constituent des itinéraires privilégiés**.

Propositions

Les « chemins de promenade »

Des « chemins de promenade » sont proposés aux portes de l'agglomération.

Certains des chemins figurant sur la carte ci-dessous à l'échelle du territoire du SCoT sont détaillés en pages suivantes à titre d'exemples.



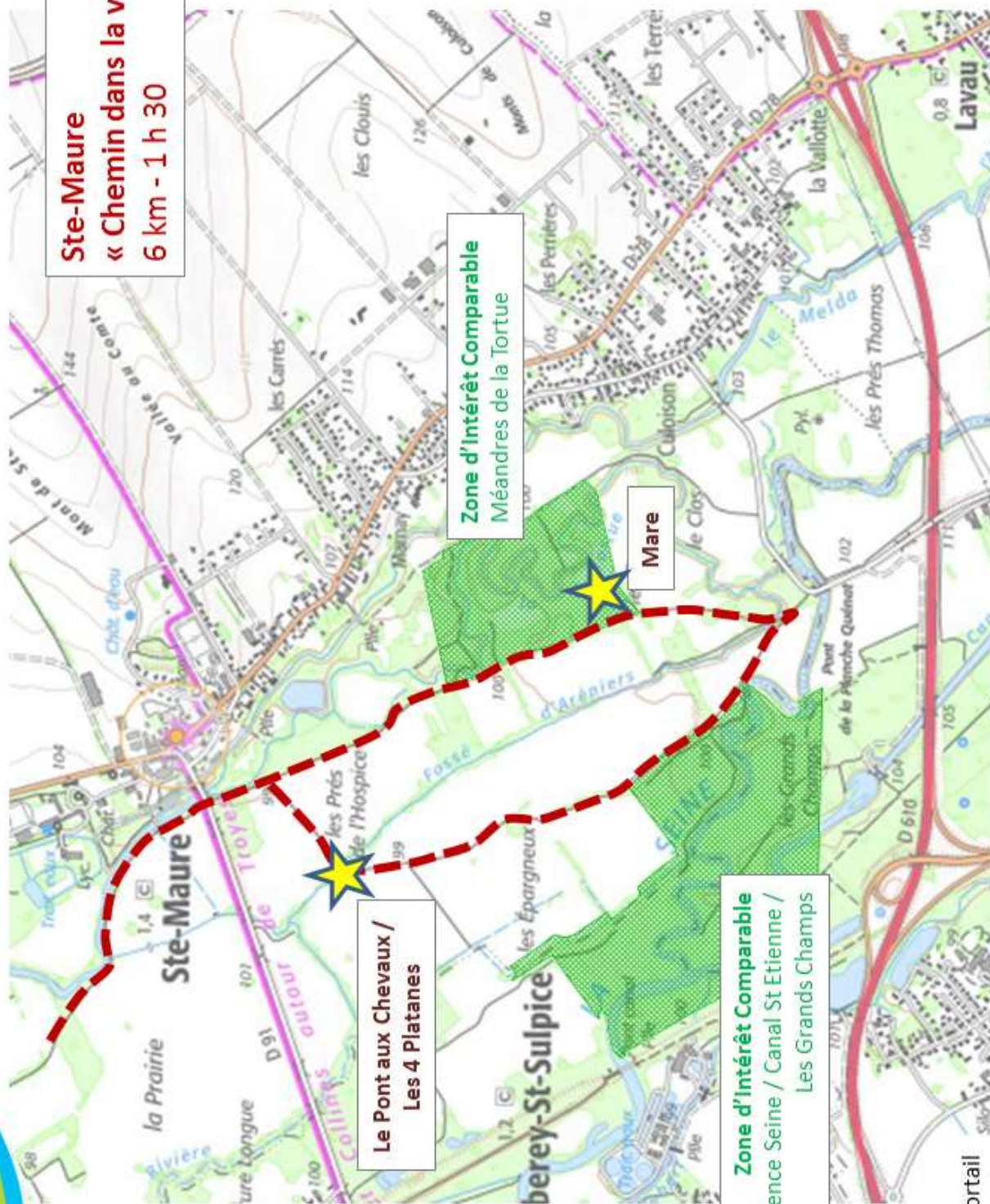




Schéma directeur des itinéraires doux de la région troyenne



Lavau
« Chemin des têtards »
4 km - 1 h

Zone d'Intérêt Comparable
Confluence Seine / rivière d'Ecorce

Source : Géo portail



Vous avez dit têtards ?

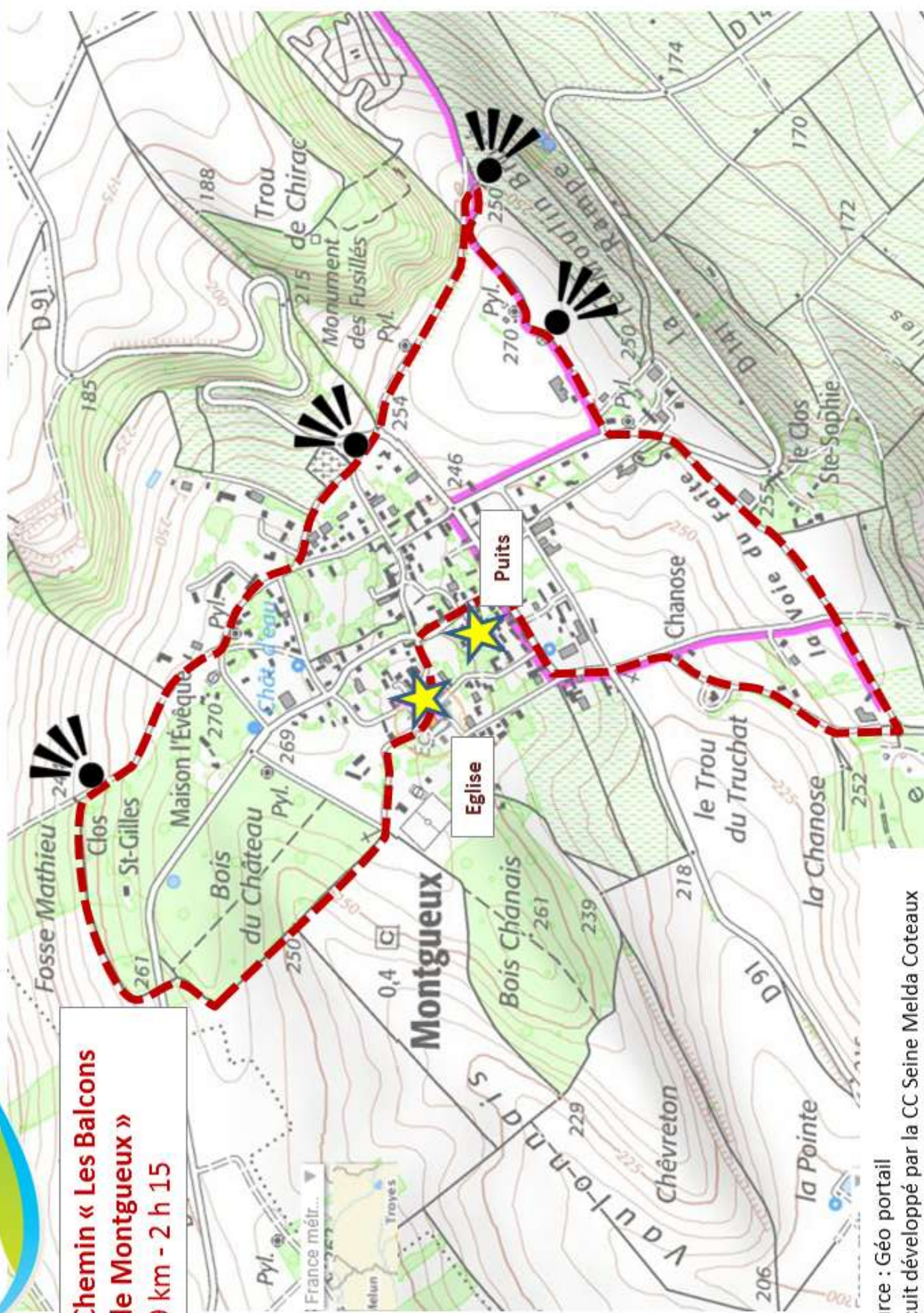
Un arbre têtard est un arbre étêté qui se caractérise par la grosseur de son tronc. Sa forme caractéristique est liée au mode ancien d'exploitation du bois (comme le saule) destiné au développement des repousses pour le bois de chauffage, la vannerie ou encore le fourrage d'appoint.

Les pratiques d'étêtage ont disparu, mais les arbres têtards sont reconnus aujourd'hui pour les autres fonctions qu'ils remplissent : abri pour de nombreuses espèces animales (oiseaux, petits mammifères), régulation hydraulique, effet brise vent, absorption des pollutions...





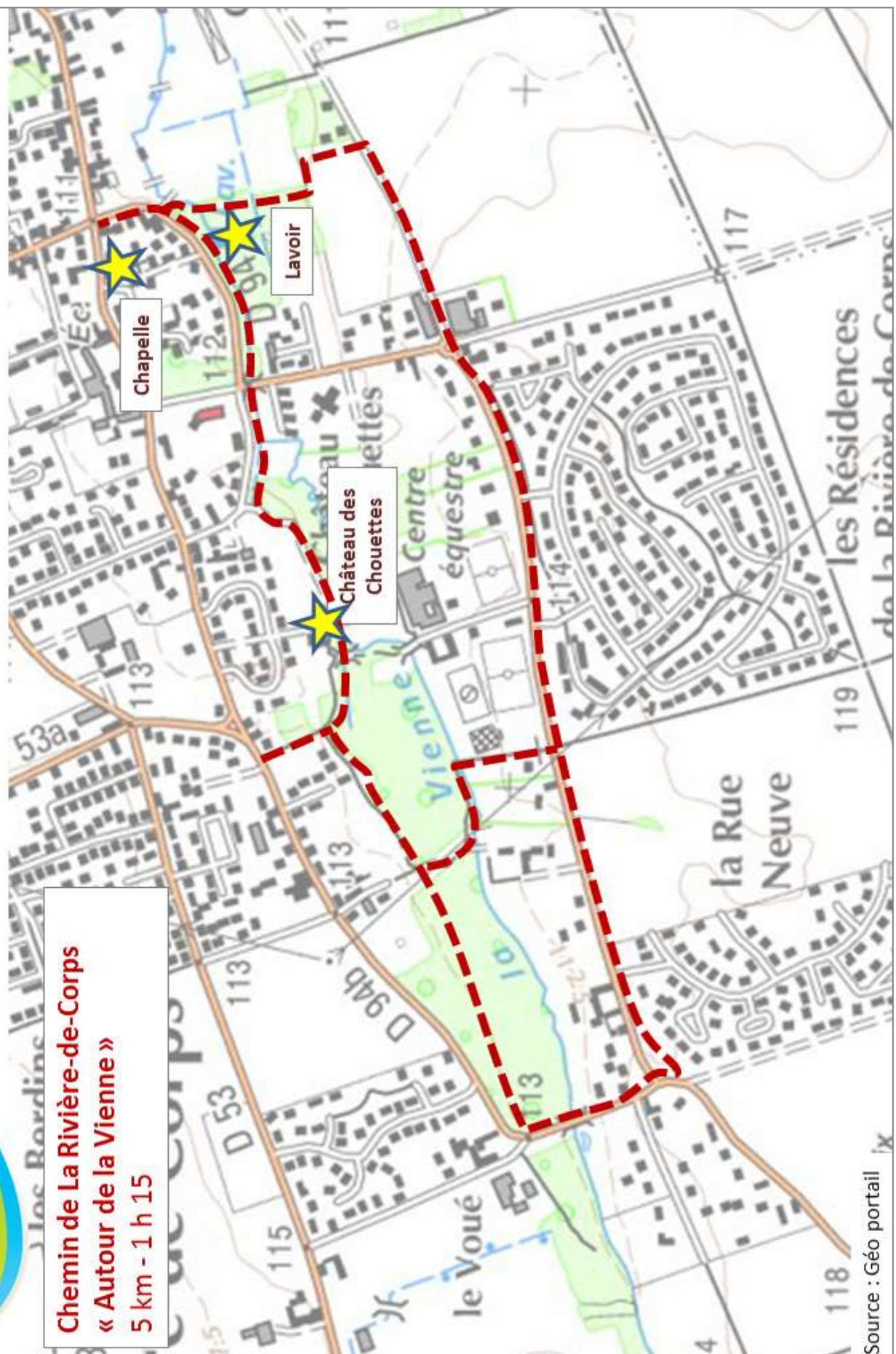
**Chemin « Les Balcons
de Montgueux »**
9 km - 2 h 15







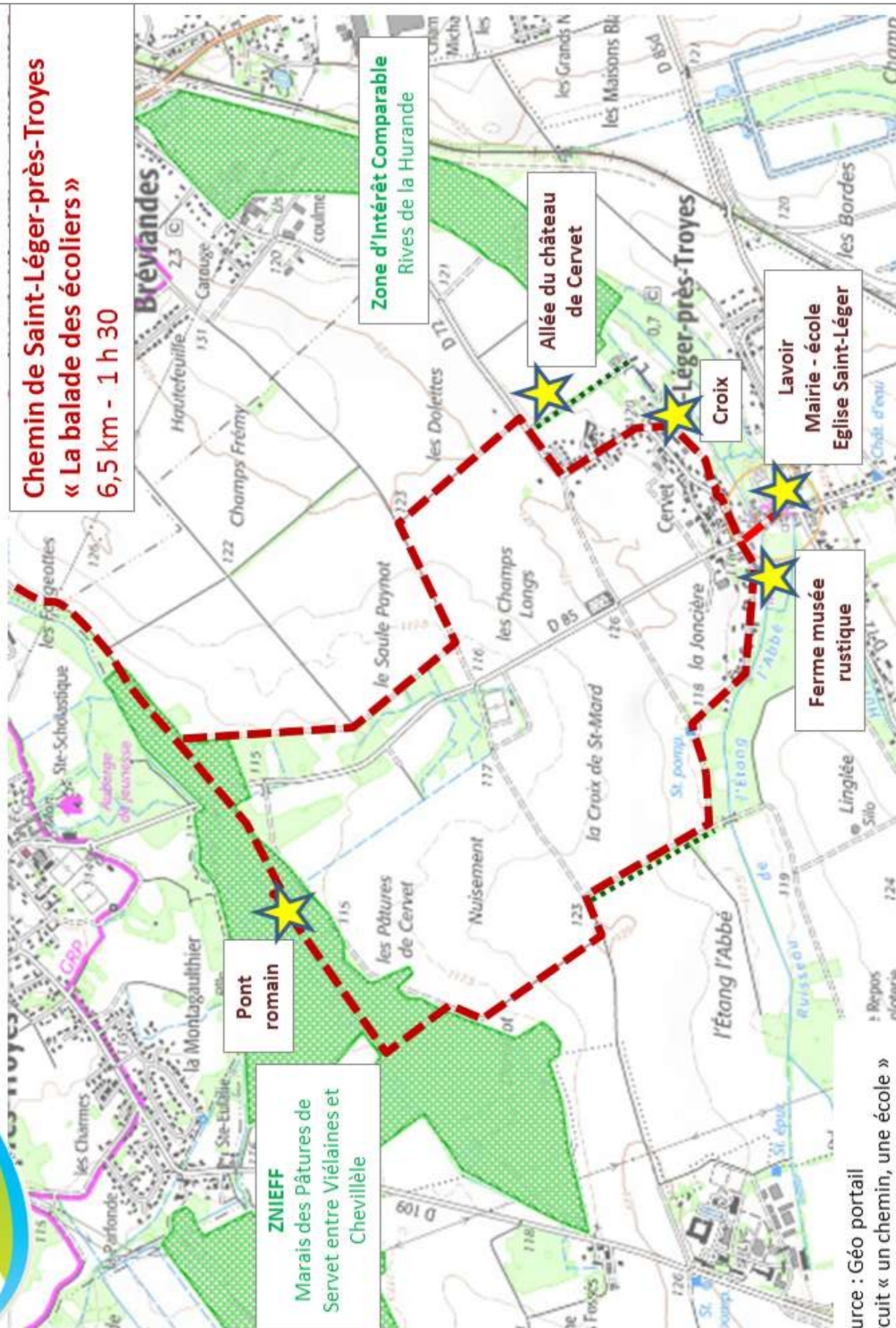
**Chemin de La Rivière-de-Corps
« Autour de la Vienne »
5 km - 1 h 15**



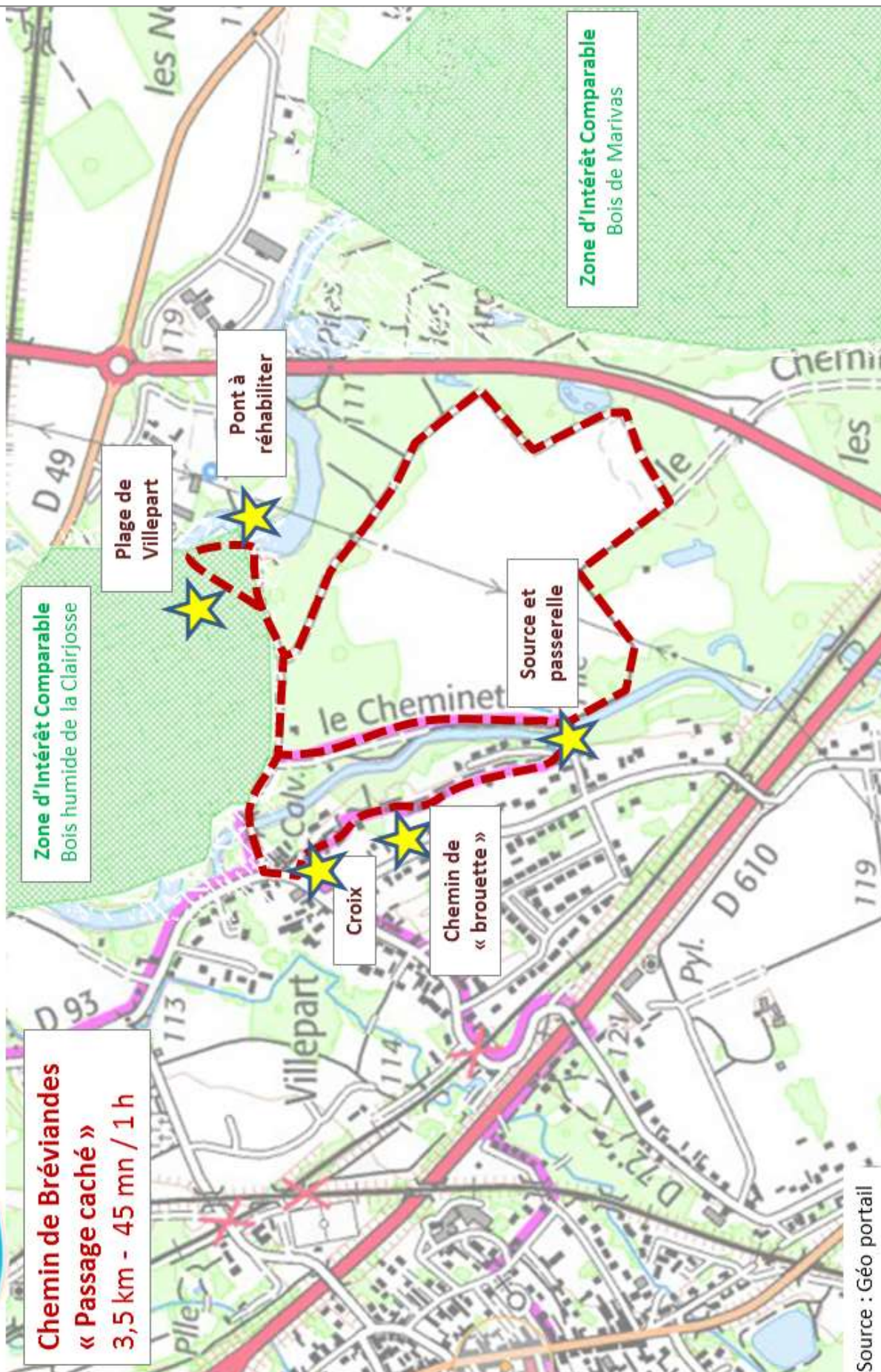




Chemin de Saint-Léger-près-Troyes
« La balade des écoliers »
6,5 km - 1 h 30









Vous avez dit « chemin de brouette » ?

Un chemin de brouette est un passage étroit, de la largeur d'une brouette, qui permettait aux habitants d'accéder à leurs jardins. Aujourd'hui, ils peuvent être support de promenade ou utilisés comme raccourcis pour traverser la ville ou le village... C'est surtout un patrimoine local peu connu propice aux découvertes et qui mérite d'être préservé.

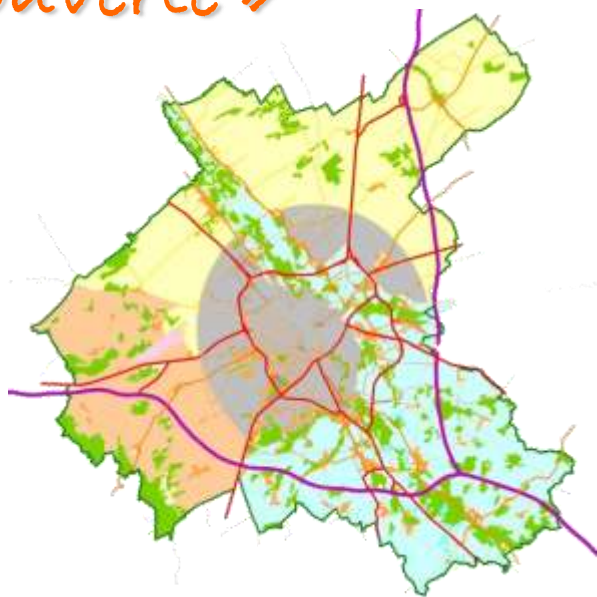


Les « itinéraires de découverte »

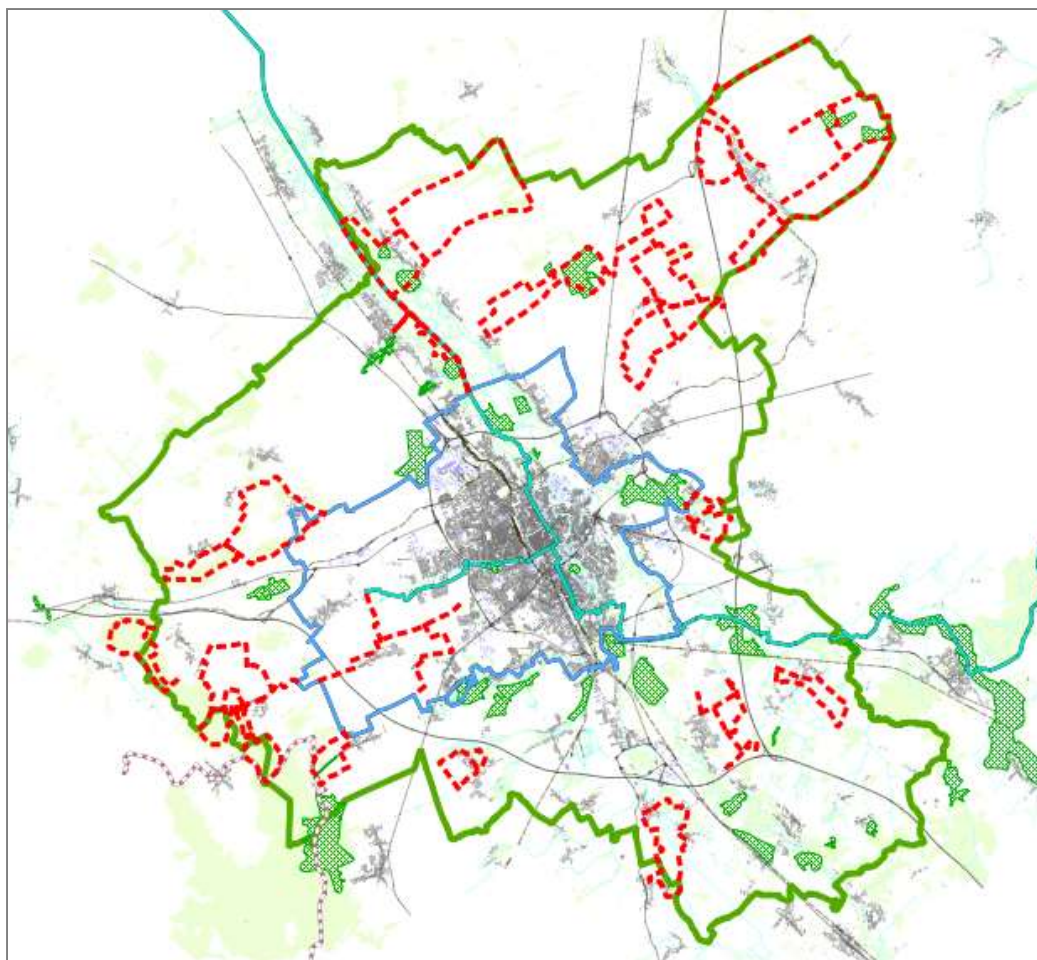
Des « itinéraires de découverte » sont proposés dans chacune des unités territoriales suivantes :

- unité vallée de Seine aval et plaine agricole,
- unité Seine amont / Champagne humide,
- unité franges territoriales / Côtes du Pays d'Othe.

Certains des itinéraires figurant sur la carte ci-dessous à l'échelle du territoire du SCoT sont détaillés en pages suivantes à titre d'exemples.



Source : Rapport de présentation du SCoT, carte des unités paysagères



ITINERAIRES DE DECOUVERTE

Unité vallée de Seine aval et plaine agricole

Paysage

Ambiances intimistes du cordon de vallée (alternance boisements / clairières, ripisylves...)

Espaces ouverts de Champagne crayeuse (vues longues, éoliennes, cultures, chemins...)

Biodiversité

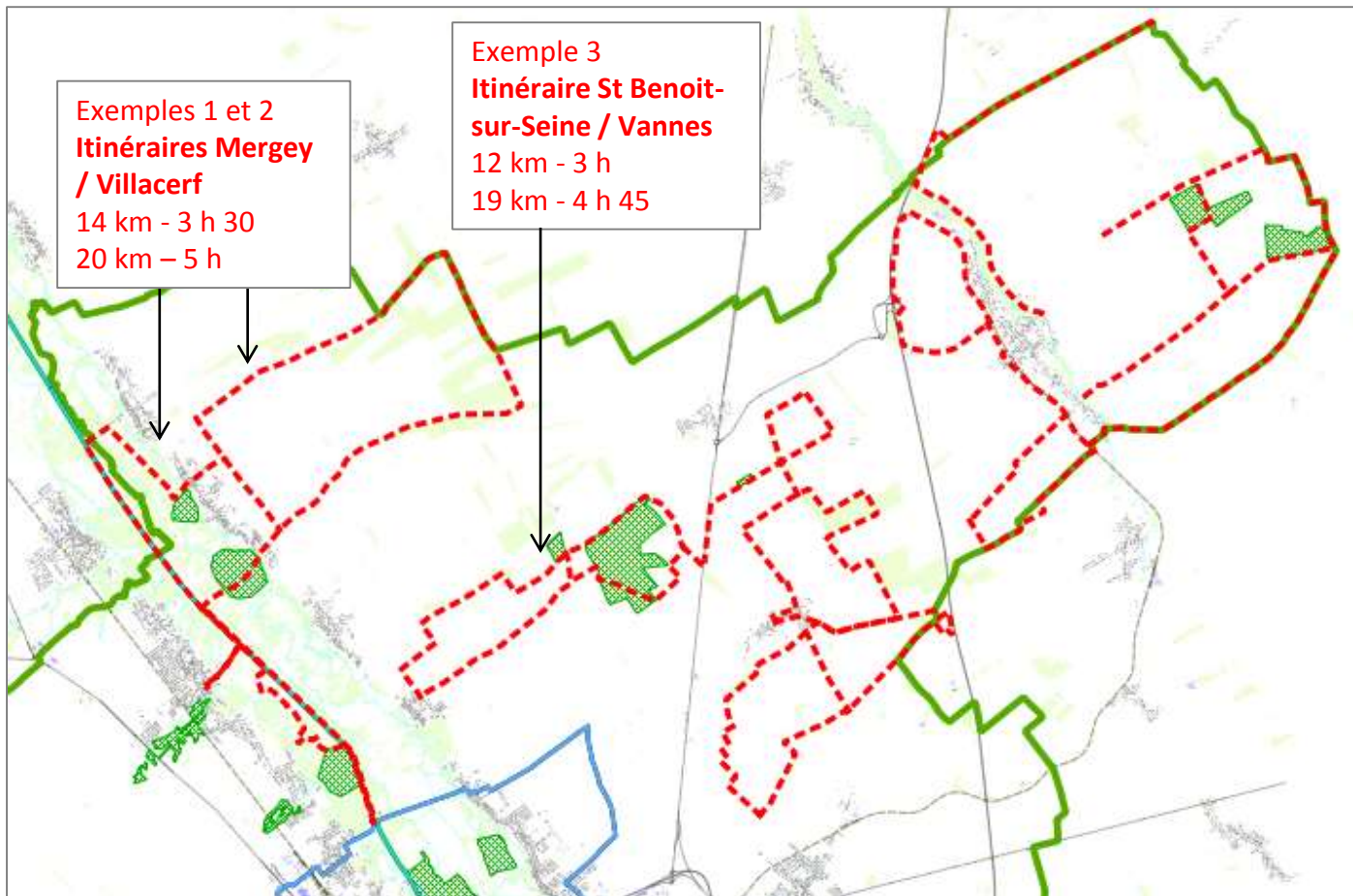
Milieux alluviaux (boisements de feuillus, prairies humides, arbres têtards, mares forestières...)

Savarts de Champagne crayeuse (pinèdes, pelouses calcicoles), haies des bords des chemins

Patrimoine et identités

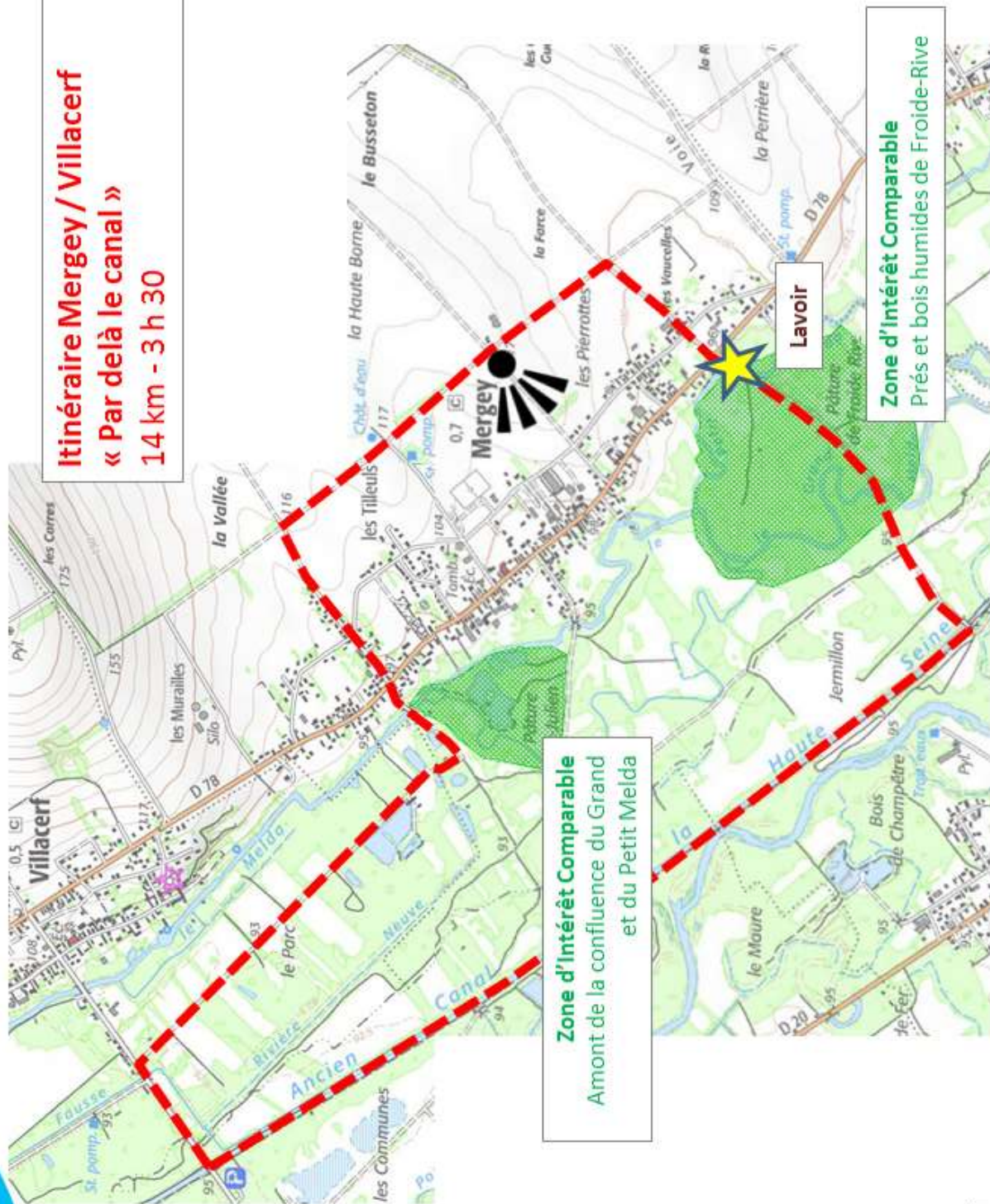
Eglises, lavoirs, châteaux, fermes, croix

Villages-rues





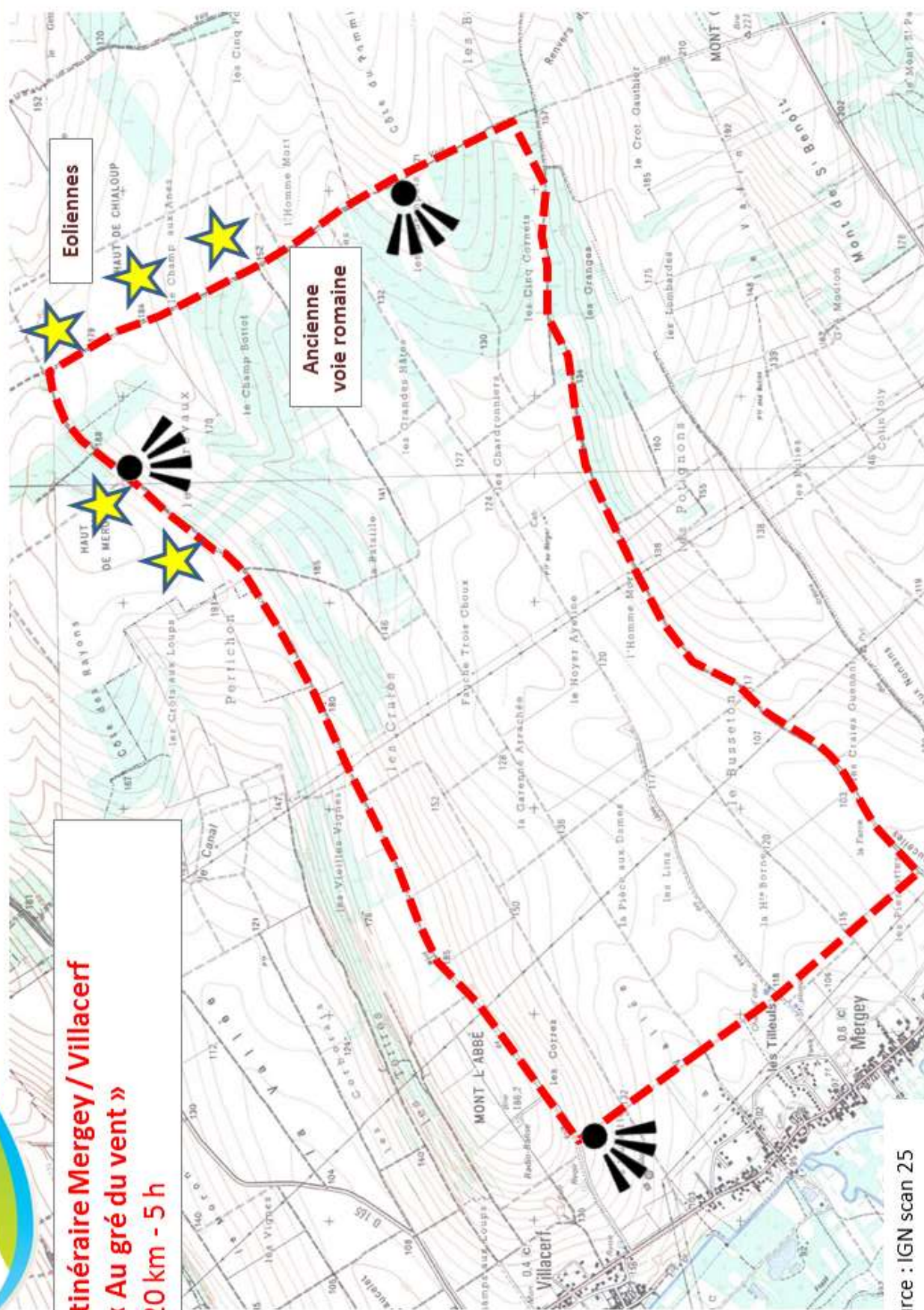
Itinéraire Mergéy / Villacerf
« Par delà le canal »
14 km - 3 h 30







Itinéraire Merges / Villacere
« Au gré du vent »
20 km - 5 h







Itinéraire St Benoît-sur-Seine / Vannes

« Allons voir les savarts »

12 km - 3 h / 19 km - 4 h 45

ZNIEFF
Pinède de la cote des
Terres Cocasses et du
Mont Equoi



**Château de
Vermoise**

Croix

**Eglise de
Vannes**



Vous avez dit savarts ?

Les savarts sont des milieux naturels dits relictuels car témoignages du passé de la Champagne crayeuse devenus rares.

Il s'agit d'une végétation rase de type steppe herbeuse, à l'origine pâturée par les moutons. Ces pelouses sèches riches en biodiversité ont disparu progressivement. Menacées par l'embroussaillage, elles sont aujourd'hui souvent associées à des boisements.

Leur préservation passe par un mode de gestion adapté, comme sur le site du Bas de Vau à Ste-Maure.





ITINERAIRES DE DECOUVERTE

Unité Seine amont /
Champagne humide

Paysage

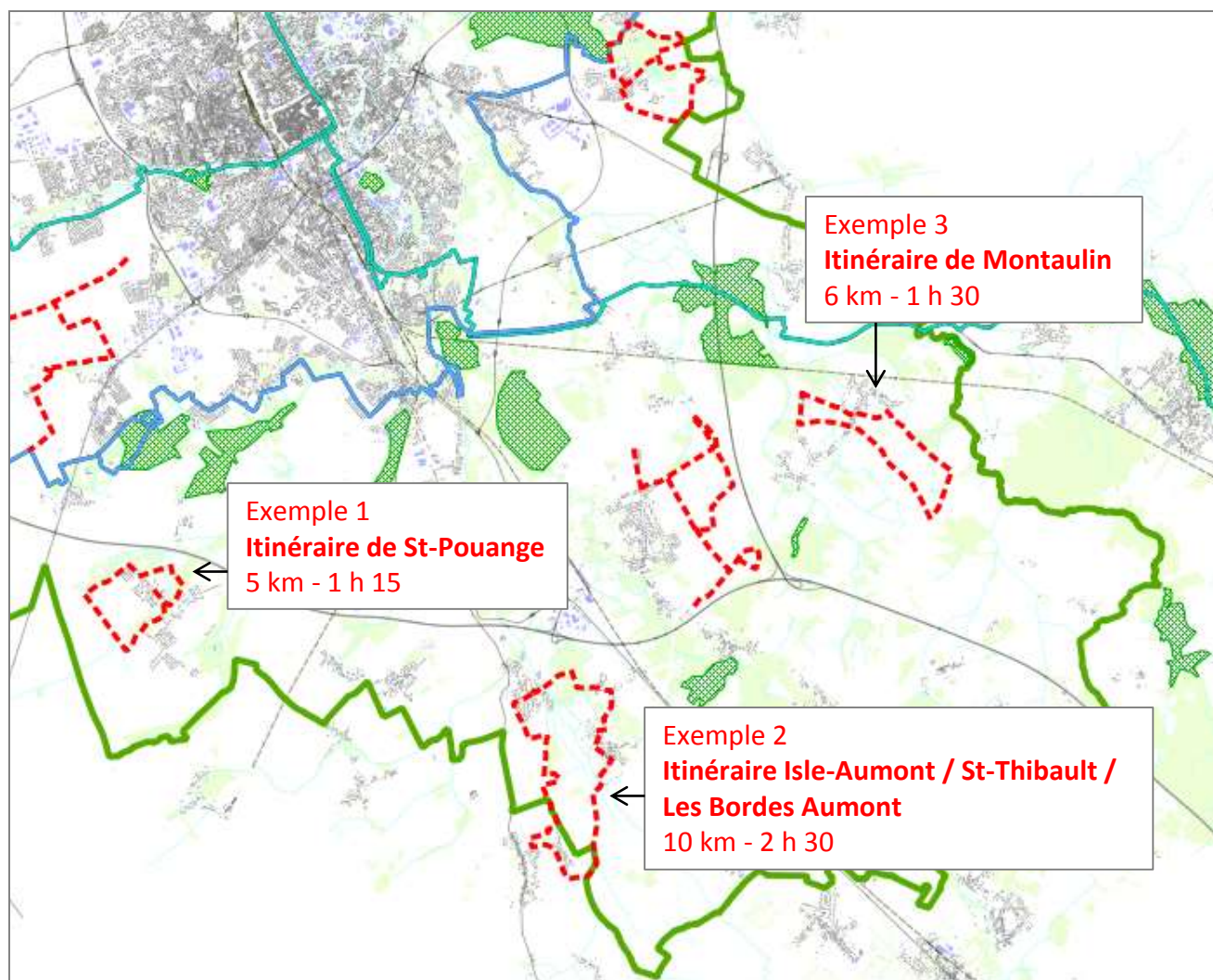
Alternance cultures / boisements / prés
Ambiances humides et bocagères

Biodiversité

Prairies humides et haies associées, forêt alluviale,
ripisylves, arbres têtards

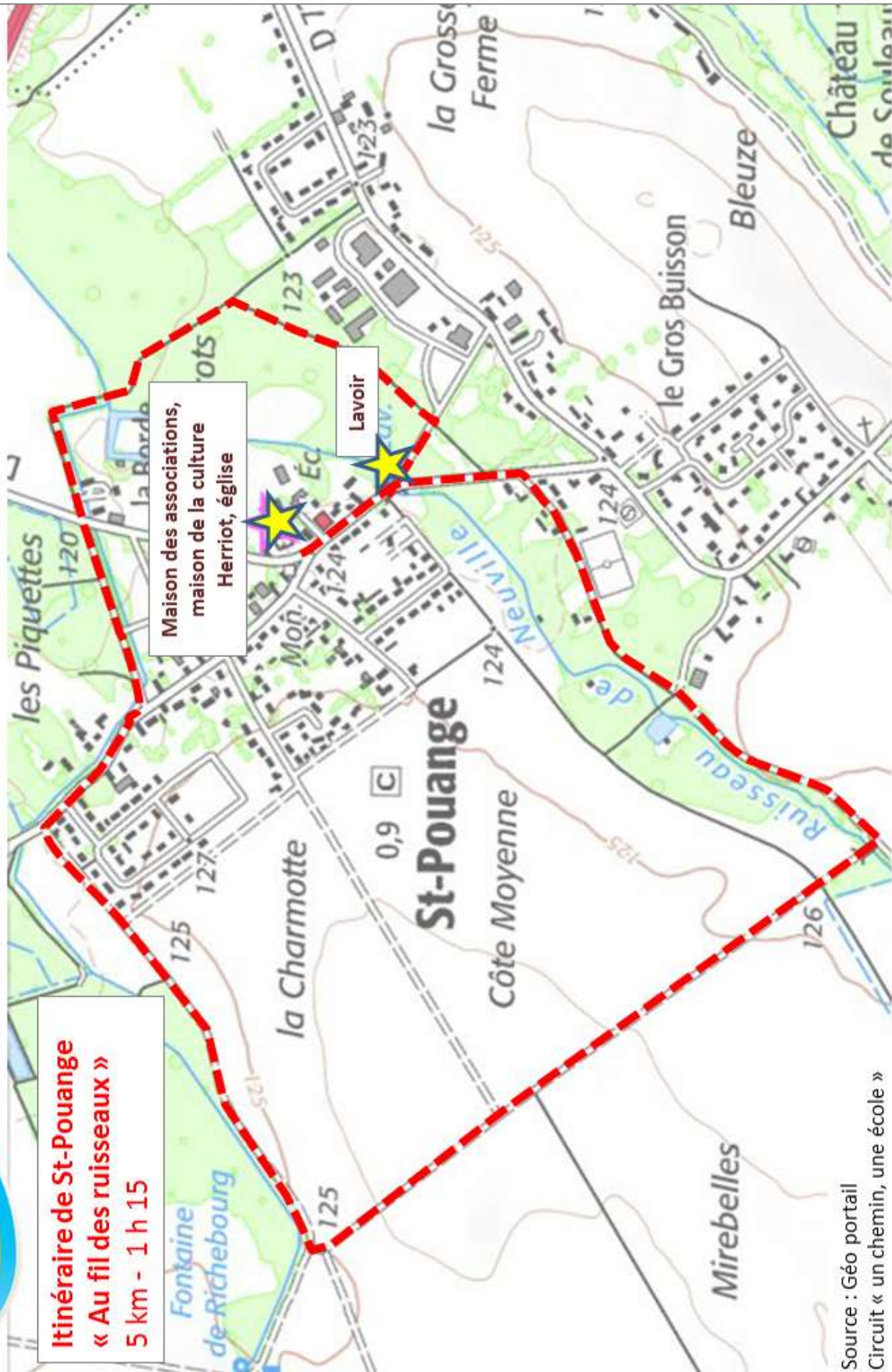
Patrimoine et identités

Hameaux, écarts, fermes
Eglises, châteaux, constructions traditionnelles





Itinéraire de St-Pouange
« Au fil des ruisseaux »
5 km - 1 h 15

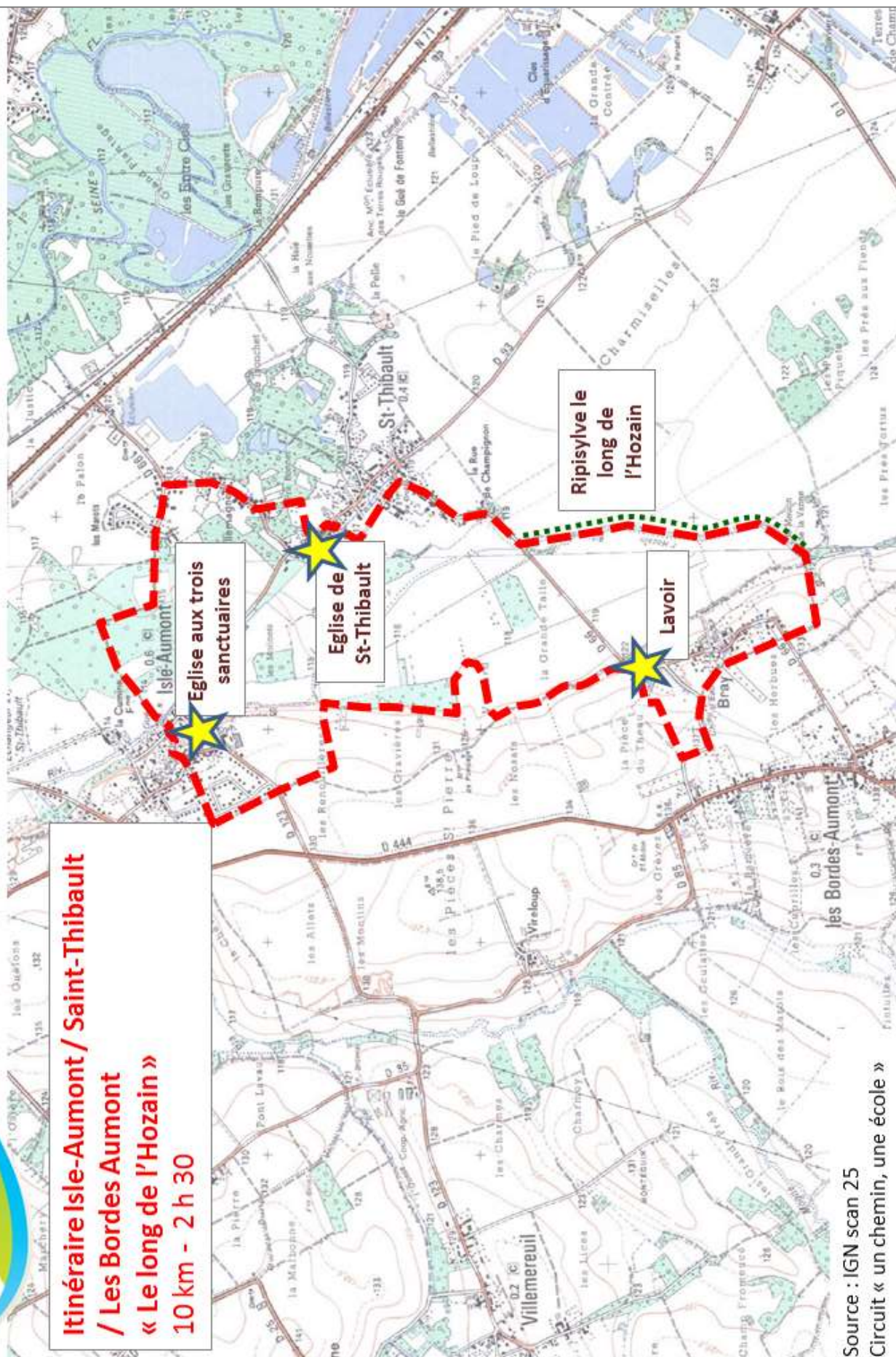


Source : Géo portail
Circuit « un chemin, une école »





**Itinéraire Isle-Aumont / Saint-Thibault
/ Les Bordes Aumont
« Le long de l'Hozain »
10 km - 2 h 30**

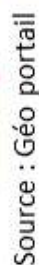




Vous avez dit ripisylve ?

La ripisylve correspond à la végétation que l'on trouve en bord de cours d'eau. Qu'elle forme un simple liseré ou un corridor plus large, son rôle est multiple : maintien des berges, zone tampon vis-à-vis des pollutions, source d'ombrage, zone de ressource et de refuge pour la faune...







Vous avez dit prés couverts ?

On appelait prés couverts les prairies pâturées où quelques îlots d'arbres étaient volontairement maintenus pour procurer de l'ombrage au bétail en été. Les arbres pouvaient en outre être exploités pour les besoins de la ferme.

Aujourd'hui, les pâturages « sous couvert arboré » sont reconnus pour leur fonction sur le plan de la biodiversité : ils favorisent une mosaïque de milieux naturels (plus ou moins ouverts), l'entretien des différentes strates de végétation, les bois et arbustes participent au bien-être aux animaux...





ITINERAIRES DE DECOUVERTE

Unité franges territoriales /
Côtes du Pays d'Othe

Paysage

Relief de coteaux et de vallonnements, collines boisées
Ambiance végétale, vergers, vignes

Biodiversité

Ourlets thermophiles (pinèdes, pelouses sèches à orchidées), végétation des talus, massifs forestiers

Patrimoine et identités

Eglises, croix, châteaux, pigeonniers, murs anciens

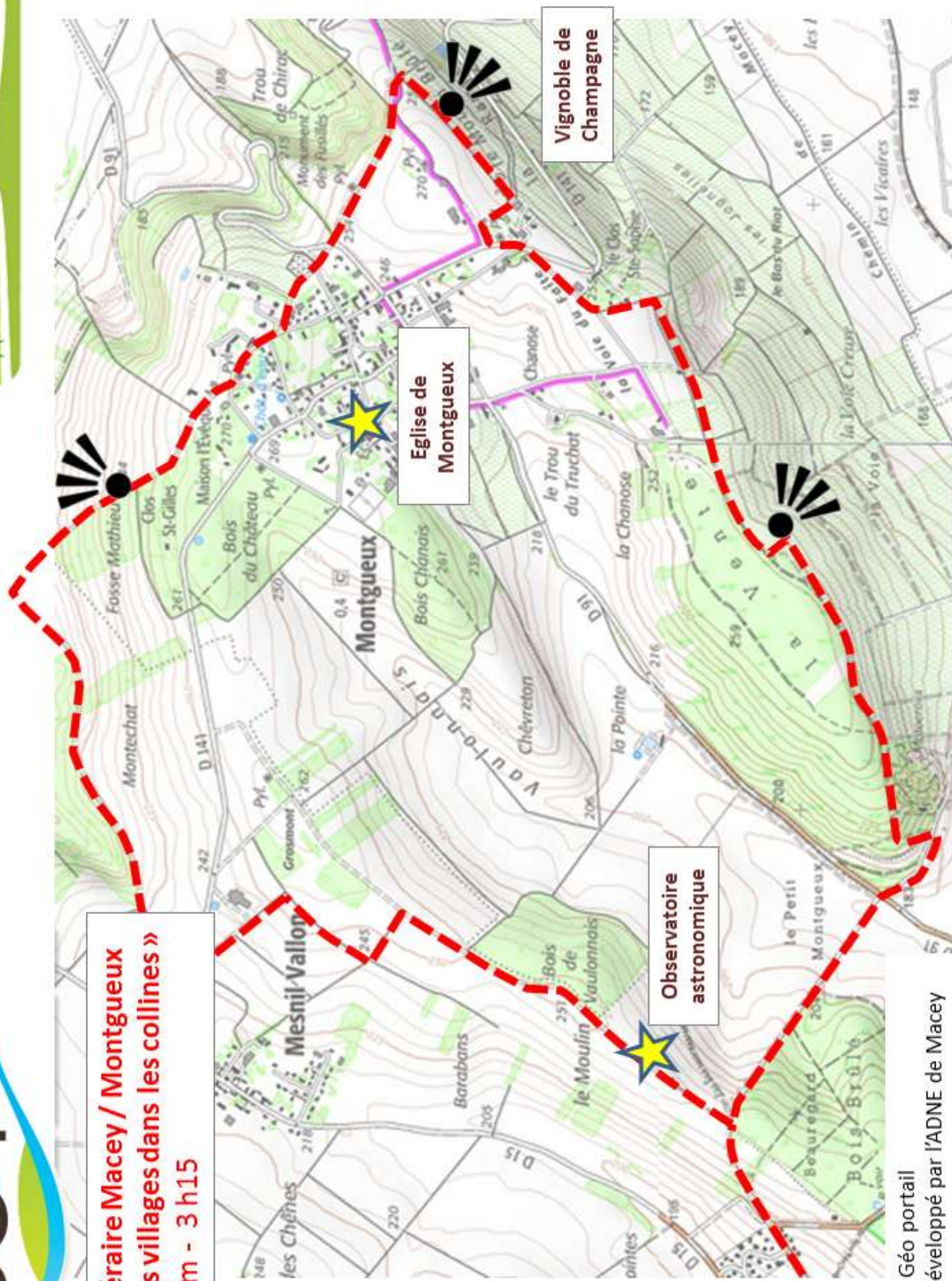
Exemple 1
Itinéraire Macey / Montgueux
13 km - 3 h 15

Exemple 2
Itinéraire Messon / Prugny
13 km - 3 h 15

Exemple 3
**Itinéraire Laines-aux-Bois /
Les Grandes Vallées**
8 km - 2 h



Itinéraire Macey / Montgueux
« Les villages dans les collines »
13 km - 3 h 15







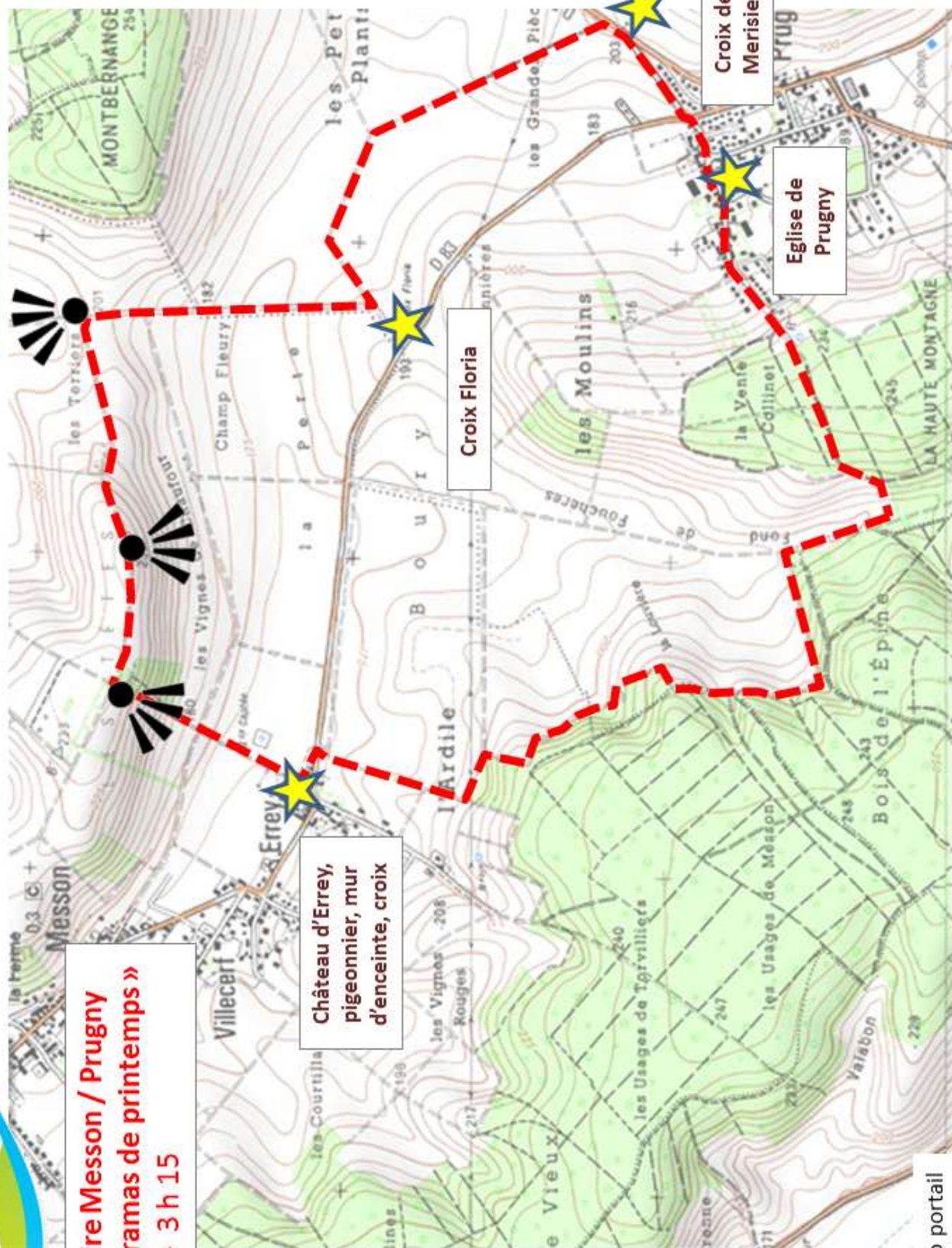
Itinéraire Messon / Prugny
« Panoramas de printemps »
13 km - 3 h 15

**Château d'Errey,
pigeonnier, mur
d'enceinte, croix**

Croix Floria

**Croix des
Merisiers**

**Eglise de
Prugny**





Vous avez dit croix ?

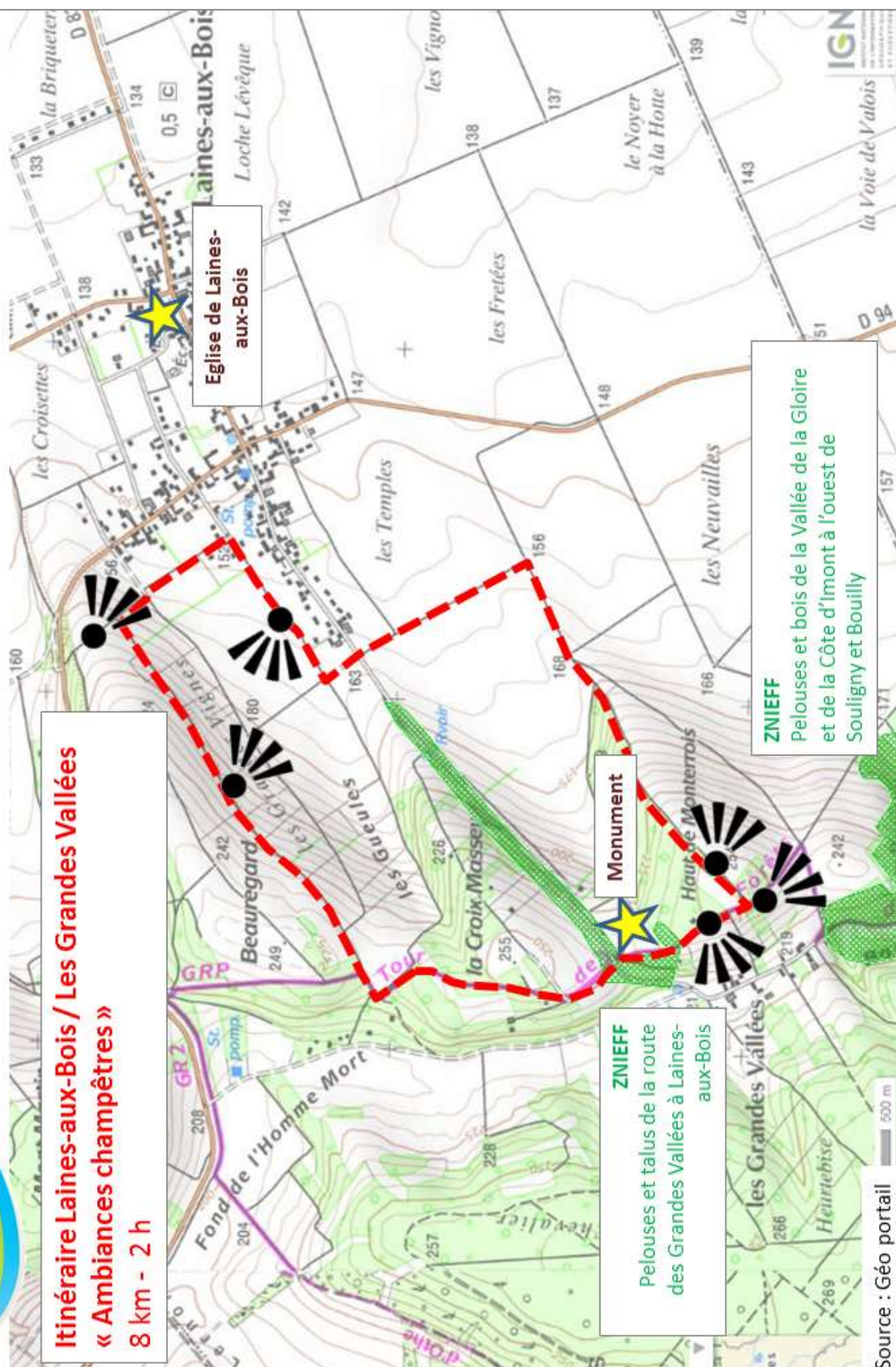
Les croix de bords de chemins, d'abord symboles religieux, servaient le plus souvent à marquer un carrefour et guider le voyageur. D'autres avaient pour rôle de positionner des limites en entrée et sortie de village par exemple.

Les croix sont des repères identitaires, elles font partie du petit patrimoine local et de nos paysages.





Itinéraire Laines-aux-Bois / Les Grandes Vallées
« Ambiances champêtres »
8 km - 2 h





Liste des parcours proposés

Chemins de promenade

- *page 18* Sainte-Maure : « Chemin dans la vallée » - 6 km - 1h30
- *page 20* Lavau : « Chemin des têtards » - 4 km - 1h
- *page 22* Chemin « Les Balcons de Montgueux » - 9 km - 2h15
- *page 24* Chemin de La Rivière-de-Corps : « Autour de la Vienne » - 5 km - 1h15
- *page 26* Chemin de Saint-Léger-près-Troyes : « La balade des écoliers »
6,5 km - 1h30
- *page 28* Chemin de Bréviandes : « Passage caché » - 3,5 km - 45 mn / 1h

Itinéraires de découverte

Unité vallée de Seine aval et plaine agricole :

- *page 32* Itinéraire Mergey / Villacerf : « Par delà le canal » - 14 km - 3h30
- *page 34* Itinéraire Mergey / Villacerf : « Au gré du vent » - 20 km - 5h
- *page 36* Itinéraire Saint-Benoit-sur-Seine / Vannes : « Allons voir les savarts »
12 km - 3h / 19 km - 4h45

Unité Seine amont / Champagne humide :

- *page 40* Itinéraire de Saint-Pouange : « Au fil des ruisseaux » - 5 km - 1h15
- *page 42* Itinéraire Isle-Aumont / Saint-Thibault / Les Bordes Aumont : « Le long de l'Hozain » - 10 km - 2h30
- *page 44* Itinéraire de Montaulin : « Prairies et prés couverts » - 12 km - 3h

Unité franges territoriales / Côtes du pays d'Othe :

- *page 48* Itinéraire Macey / Montgueux : « Les villages dans les collines »
13 km - 3h15
- *page 50* Itinéraire Messon / Prugny : « Panoramas de printemps »
13 km - 3h15
- *page 52* Itinéraire Laines-aux-Bois / Les Grandes Vallées : « Ambiances champêtres » - 8 km - 2h



Il est rappelé que l'inscription de chemins au plan départemental en tant qu'itinéraires de promenade et de randonnée relève d'une procédure (délibération, conventions), et que le balisage et la signalisation répondent à des normes officielles (guide disponible sur www.ffrandonnee.fr).

Schéma directeur des itinéraires doux de la région troyenne

2014



Réalisation

Direction de la publication : Jean-Pierre ABEL
Rédaction, photographies : Claudie LEITZ
Assistance SIG : Marc DURAND, Grand Troyes
Fonds cartographiques : IGN

Avec l'aide précieuse de l'ensemble des
personnes et des communes rencontrées.

SYNDICAT D'ETUDE, DE PROGRAMMATION
ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION
TROYENNE

28 boulevard Victor Hugo – 10000 TROYES
Tel : 03 25 71 88 98

www.syndicatdepart.fr

